



00870

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REUNION DES UNIVERSITÉS
OFFICE DE L'ÉCONOMIQUE ET DES FINANCES
UNIVERSITÉ DES ANTILLES - FORT-DE-FRANCE
ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

INS 15

ANNUAIRE DES UNIVERSITÉS
DE L'AMÉRIQUE LATINE

PROJET DE LOI D'ÉLÈVE
BUDGET D'ÉLÈVE 1973-1974
1973-1974

TYRE II

3
PROJET DE LOI
PROJET DE LOI

- 3 -

13 PROJET DE LOI

Le projet a été adopté en 1911, dans le cadre de la Commission technique avec l'avis de la Commission.

1. Les dispositions

Les dispositions qui visent l'application de la Convention sont les suivantes :

- a) application de la Convention de Berner
- b) application de la Convention de Berner
- c) application de la Convention de Berner
- d) application de la Convention de Berner
- e) application de la Convention de Berner
- f) application de la Convention de Berner
- g) application de la Convention de Berner
- h) application de la Convention de Berner
- i) application de la Convention de Berner
- j) application de la Convention de Berner
- k) application de la Convention de Berner
- l) application de la Convention de Berner
- m) application de la Convention de Berner
- n) application de la Convention de Berner
- o) application de la Convention de Berner
- p) application de la Convention de Berner
- q) application de la Convention de Berner
- r) application de la Convention de Berner
- s) application de la Convention de Berner
- t) application de la Convention de Berner
- u) application de la Convention de Berner
- v) application de la Convention de Berner
- w) application de la Convention de Berner
- x) application de la Convention de Berner
- y) application de la Convention de Berner
- z) application de la Convention de Berner

2. Les dispositions

Le projet a été adopté en 1911, dans le cadre de la Commission technique avec l'avis de la Commission.

Le projet a été adopté en 1911, dans le cadre de la Commission technique avec l'avis de la Commission.

3. Les dispositions

Le projet a été adopté en 1911, dans le cadre de la Commission technique avec l'avis de la Commission.

Le projet a été adopté en 1911, dans le cadre de la Commission technique avec l'avis de la Commission.

Le projet a été adopté en 1911, dans le cadre de la Commission technique avec l'avis de la Commission.

II Activités du Projet

Intervention du Projet porte sur

- L'implantation de Cultures Fourragères
- Le Contrôle et l'Assistance Technicoles en matière de conduite d'élevage
- L'organisation de journées de vulgarisation et de démonstration
- La mise à la disposition des Agriculteurs d'un matériel spécialisé
 - pour la conditionnement du foin
 - pour la préparation des aliments concentrés
 - pour les écuries...

Amont de l'Intervention du Projet

A - En matière de cultures fourragères

Les surfaces implantées de, qui le démarrage du Projet sont résumés dans les Tableaux suivants :

V Bilan annuel 1971

Superficie	Projet	Superficie Réalisée
	ha	ha

pour l'année :

- Année 70	11,50
- Année 71	100
- Année 72	100

Out des réalisations

V Résumé de Réalisation à 1971

Résumé de Réalisation

	Superficie Projet	Superficie Réalisée
Projet	12 ha	121 ha
Année	120 ha	120 ha
Total	132 ha	241 ha

qui des réalisations la distribution de

- Année 70	96
- Année 71	100
- Année 72	100

**- TIT RÉCAPITULATIF DES PARCELLES FOURRAGÈRES
INSTALLÉES PAR LE PROJET DANS LES U.C.P.
SEPTEMBRE 1971 - JUNE 1973**

Année = 1971

Communes U.C.P.	U.C.P.	Espèces Fourragères - en Ha							
		Luzerne	S. Grass	Mais	Sorgho	Salle	Berula	Pétoque	O. Vert
JENJOUBA	2	1	-	-	-	-	1	4	-
BIXERTH	1	2	-	-	-	-	-	-	-

ANNÉE = 1972

TOUTE	1	4	1,5	-	-	4	2	-	2
JENJOUBA	2	12					6		
BIXERTH	6	15	1			219	112		
MEJA	7	518	1,45	2,4					

ANNÉE = 73

TOUTE	1	2	4	4,5	3				
BIXERTH	5	15	15	1	1				
MEJA	7	13,5	1						
JENJOUBA	2	25,1	14,60	8	5				
TOTAL GÉNÉRAL		95,1	30,20	14,50	8	323	121	4	2

ANNÉE PRÉVUE 1973

Culture	Superficie (ha)	Quantité (Tons)	Région en T3	
Luzerne	171,85	1139	1277	Super
Berula Grass	114,30	1236		
Sorgho	23,30	794	7,4	AMMENTH
Mais	18,50	955		
Chénopode	00,00			
Super	7		201,1	7.
Total	354,95			

4 - Annexes Postales

Capital investi

Périodes	Nombre des lignes	BOITIER		G. F. I. B.
		Boîtes	Boîtes installées et livrées	
Janv. 1972	30	174	1.932	4.300
Fin 1972	28	174	1.750	7.200
Mars 1973	20	174	2.100	11.200

L'existence des applications porte sur :

- la demande des postes avant et après le fait
- l'existence des adresses en fonction du type de prestation
- l'existence des divers types de lignes de transport, existant de 1° à 10° dans l'ensemble des zones, existant de 1° à 10°.

5 - Annexes Postales

1 - Capital Investissement

A la fin Mars 1973, le nombre de lignes investies était de 20, 21.

2 - Capital de performance du Capital Investissement

Le capital a permis de créer des lignes. Le capital investi a été de 2.100 millions.

3 - Capital de performance du Capital Investissement

4 - Capital de performance du Capital Investissement

Les lignes investies dans 3 zones ont été créées dans des zones investies.

5 - Capital de performance du Capital Investissement

Les lignes de performance du Capital Investissement ont été créées dans des zones investies.

Les lignes de performance du Capital Investissement ont été créées dans des zones investies.

Les lignes de performance du Capital Investissement ont été créées dans des zones investies.

Les lignes de performance du Capital Investissement ont été créées dans des zones investies.

- la suspension des lignes de performance du Capital Investissement
- la suspension des lignes de performance du Capital Investissement

~~EXEMPLE DE L'EFFET DU MOIS DE JANVIER LA FIN DE L'AN~~

PERIOD 1971 - 1973

Governments	Years & Fractions	Value & Dollars
UNITED	317	118
ALGERIA	308	11
ITALY	309	87
FRANCE	181	19
TOTAL	1,125	235

En les difficultés des moyens de déplacements (une seule
Piste qui traîne une vieille bécane) l'intervention verticale du Projet s'est
limitée à 1100 hommes et 2000 tonnes et 200 tonnes et 200 tonnes qui sont envoyés
régulièrement, cependant une intervention nationale à partir de plus de 100
hommes et 200 tonnes de l'ordre de 1000 tonnes de l'assistance locale
est traduit par l'activation de la comète du transport en matière d'abien-
tation, d'enseignement de la langue et d'hygiène.

CONFIDENTIAL - ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED

Conventional	Native Symbols
WHITE	150
BROWN	110
RED	110
BLACK	201
GRAY	100
TOTAL	1,850

[illegible]

En France, le P.C. a fait de la culture un objectif du plan quinquennal 1971 - 1975.

4. Le nombre de cultures envisagées le projet de proposer d'implanter en outre dans les provinces d'origine des la culture dans les cinq provinces
rate du Nord est plus détaillé dans la Table en ci-dessous.

A- PRODUCTION FOURRAGERE ET EN GRAINS DE CONCANTRE EN SEC ET EN VERMOREL

Jusqu'à ces dernières années la production fourragère en Tunisie est essentiellement basée sur le foin de vesce-avoune.

Le Projet Elevage s'est proposé de diversifier cette production et de l'améliorer par la vulgarisation et l'introduction d'espèces fourragères à bon rendement de meilleure qualité et de plus grande facilité d'utilisation telle que : luzerne, Berris, Solin, Sudan grass, Haïs, Tetapla. C'est dans ce cadre que des parcelles de démonstration ont été installées dans les fermes encadrées par le Projet. Cette intervention du projet permet aux éleveurs de réaliser leur plan d'affouragement aussi bien que de fournir à leur cheptel une alimentation suffisante et équilibrée.

Le soutien et l'assistance du projet dans le domaine de la production fourragère consistent à :

- Développer tout le potentiel d'irrigation dans chaque ferme pour produire des fourrages irrigués : Haïs, luzerne, sudan Grass etc...
- Établir un plan d'aménagement d'amélioration et d'utilisation appropriées des parcours et des pâturages.
- Accorder une assistance en vue d'améliorer les moyens de stockage, de commercialisation, de conditionnement et d'utilisation des cultures fourragères.

Pour couvrir toutes les interventions possibles en matière de production fourragère et concentré, le projet fait appel à ses trois sections concernées, à savoir :

- Amélioration des parcours et fourrages en sec.
- Concentrés et production des grains.
- Infrastructure et irrigation.

Chacune de ces sections centrales est composée d'un expert Agricole et d'un ingénieur N. Islam en plus de quelques agents techniques.

L'intervention régionale est faite par l'intermédiaire des équipes régionales installées dans les 3 CRD du Nord. Chacune de ces équipes est composée de deux adjoints techniques et d'un corps de la paix.

ASSISTANCE DU GROUPE FOURRAGE :

L'assistance du groupe fourrage est :

- technique
- et matérielle

ASSISTANCE TECHNIQUE :

- choix de la parcelle à semer en fonction de la nature et de l'espèce à cultiver.
- recommandations orales et écrites pour la préparation du sol, dosage d'engrais, date du semis.
- exploitation ultérieure de la parcelle : foin, ensilage, pâturage.

ASSISTANCE MATERIELLE :

Dans le cadre de son assistance technique et matérielle le projet a mis à la disposition des agriculteurs et dans les 3 CRD du Nord un certain nombre de machines et de matériel agricole. Deux broyeurs mélangeurs ont été utilisés par des dizaines de fermes privées et étatiques pour la préparation des places d'aliment complémentaires à leur bétail. Un broyeur mélangeur a été mis à la disposition de la ferme pilote de l'O.D.P. à Bordj El Jir pour leur permettre de répondre aux besoins en concentré de leur cheptel. Ces machines ont

une capacité de faire une tonne de concourent par heure.

Trois équipes ont été mises à pied pour aller les glorieux à faire de l'ouvrage nécessaire pour leur bétail.

Pour une meilleure efficacité de l'utilisation de ce matériel d'assistance et de démonstration et pour limiter au minimum les problèmes de transport d'un C.A.B. à un autre opération complexe, projet a été proposé de mettre à la disposition de chaque C.A.B. un certain nombre de machines agricoles qui doivent satisfaire les besoins des agriculteurs de la région et à l'usage.

Cette assistance du projet est fournie par secteurs :

- Vétérinaire
- Coopératif
- Médical (C.D., C.S., direction des forêts, labour.)

SECTEUR VÉTÉRAIRE :

Dans ce secteur le projet a touché

141 agriculteurs

et a réalisé

470 ha de zones parcelles de démonstration installées par le projet avec fourniture d'équipement et de semences.

SECTEUR COOPÉRATIF :

Dans ce secteur le projet a touché :

15 C.P.

et a réalisé

922 ha de zones parcelles de démonstration.

SECTEUR MÉDICAL :

Direction des forêts (C.D.)

Le projet coopère étroitement la direction des forêts (C.D.)

(C.D.) afin d'aider et renforcer le centre de production de semences forestières à El Gila mobiliser avec l'assistance de l'U.N.E.C. et ce sera :

-aider et améliorer la production des semences forestières (Pinus, Eucalyptus, Grevillea, Prosopis).

-aider à élargir le centre : pompe électrique, broyeur, pièces de rechange etc...

-étudier la possibilité d'augmenter d'urgence de 45 ha la surface irriguée.

Enfin : les actions d'intervention du projet El Gila seront de l'U.N.E.C. se résument comme suit :

- Un plan d'aménagement de parcours pour la faune de l'El Gila.
- Deux installations, un broyeur électrique à El Gila et un pour réparer les machines et outillage et concourent de leur matériel.
- Installation dans les fermes d'irrigation d'aménagement, et de production de semences forestières améliorées, semences au projet d'assistance aux agriculteurs techniques ont été à leur disposition pour permettre la récolte de semences de l'ensemble des sites agricoles d'urgence du ha.

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL

Pour l'importance donnée à la production forestière et animale dans la programmation du plan quinquennal dans les entreprises agricoles et industrielles, le projet El Gila a établi un programme d'activités répondant aux grandes lignes de la politique de la production agricole et forestière établie dans le plan quinquennal en cours.

Le programme se divise en :

1/ ACTIVITÉS PRINCIPALES DE TRAVAIL (voir tableau n°1)

1 - INSTALLATION DE PARCOURS DE FAUNE

Ces parcelles seront installées dans les fermes agricoles et forestières du projet et dans les fermes agricoles et forestières de la région. Le programme est en fait la mise en œuvre de la politique agricole et forestière et animale établie par le gouvernement algérien (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche).

2 - RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE PROJET DE RURALISATION

Dans le cadre de son intervention générale le Projet encourage la production de semences, fourragères et les fibres touchées par ses techniques. Cette intervention demande une collaboration étroite entre les agriculteurs le Projet et les organismes de production et racoonatization (C.A.S.A., D.R.P.) l'action du Projet sera de coordonner les efforts et de mettre en contact les parties concernées et d'aider les agriculteurs dans les domaines des choix des parcelles, conseils concernant les techniques de production de semences matériel de battage et du séchage de ces semences.

Le programme sera basé d'un ingénieur spécialiste et de l'équipement nécessaire est indiqué pour rôle de créer le vide existant dans ce domaine. L'impact du projet d'habitat rural sera. Fourragères prévu dans la programmation (voir ci-dessous).

3 - PLAN DE PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGÈRES

Dans le cadre de la ruralisation on aura il est prévu de mettre sur pied un projet de production local de semences fourragères dans les gouvernements de TANGA, MOROGORO, DAR ES SALAM, MCH, ZANZIBAR, LE KIP, PANGANI, SINDU, ET SINDU D.R.P. jouera le rôle de promoteur et de coordinateur de cette production. La surface totale qui sera couverte par ce projet à la fin de la quinquennale est de 17,400 ha.

II - AGENCE DE COORDINATION DU PROJET AVEC LES AUTRES ORGANISMES (voir tableau D-9)

Dans le cadre de ses interventions, le Projet collaborera avec les organismes impliqués pour la réalisation du programme suivant:

- Création de parcelles sur les terres étatiques
- Création de parcelles chez les privés
- Amélioration des parcelles sur les terres étatiques
- Amélioration des parcelles chez les privés

天

14

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

Item	Unit	Price	Quantity	Total	Remarks
1. Rice	kg	1.20	100	120.00	
2. Oil	kg	2.50	50	125.00	
3. Beans	kg	1.80	70	126.00	
4. Lentils	kg	1.50	80	120.00	
5. Sugar	kg	1.00	120	120.00	
6. Tea	kg	3.00	40	120.00	
7. Eggs	doz	2.00	60	120.00	
8. Chicken	kg	1.50	80	120.00	
9. Fish	kg	1.50	80	120.00	
10. Vegetables	kg	1.50	80	120.00	
11. Fruits	kg	1.50	80	120.00	
12. Spices	kg	1.50	80	120.00	
13. Herbs	kg	1.50	80	120.00	
14. Nuts	kg	1.50	80	120.00	
15. Seeds	kg	1.50	80	120.00	
16. Grains	kg	1.50	80	120.00	
17. Legumes	kg	1.50	80	120.00	
18. Pulses	kg	1.50	80	120.00	
19. Cereals	kg	1.50	80	120.00	
20. Starch	kg	1.50	80	120.00	
21. Flour	kg	1.50	80	120.00	
22. Sugar	kg	1.00	120	120.00	
23. Tea	kg	3.00	40	120.00	
24. Eggs	doz	2.00	60	120.00	
25. Chicken	kg	1.50	80	120.00	
26. Fish	kg	1.50	80	120.00	
27. Vegetables	kg	1.50	80	120.00	
28. Fruits	kg	1.50	80	120.00	
29. Spices	kg	1.50	80	120.00	
30. Herbs	kg	1.50	80	120.00	
31. Nuts	kg	1.50	80	120.00	
32. Seeds	kg	1.50	80	120.00	
33. Grains	kg	1.50	80	120.00	
34. Legumes	kg	1.50	80	120.00	
35. Pulses	kg	1.50	80	120.00	
36. Cereals	kg	1.50	80	120.00	
37. Starch	kg	1.50	80	120.00	
38. Flour	kg	1.50	80	120.00	
39. Sugar	kg	1.00	120	120.00	
40. Tea	kg	3.00	40	120.00	
41. Eggs	doz	2.00	60	120.00	
42. Chicken	kg	1.50	80	120.00	
43. Fish	kg	1.50	80	120.00	
44. Vegetables	kg	1.50	80	120.00	
45. Fruits	kg	1.50	80	120.00	
46. Spices	kg	1.50	80	120.00	
47. Herbs	kg	1.50	80	120.00	
48. Nuts	kg	1.50	80	120.00	
49. Seeds	kg	1.50	80	120.00	
50. Grains	kg	1.50	80	120.00	
51. Legumes	kg	1.50	80	120.00	
52. Pulses	kg	1.50	80	120.00	
53. Cereals	kg	1.50	80	120.00	
54. Starch	kg	1.50	80	120.00	
55. Flour	kg	1.50	80	120.00	
56. Sugar	kg	1.00	120	120.00	
57. Tea	kg	3.00	40	120.00	
58. Eggs	doz	2.00	60	120.00	
59. Chicken	kg	1.50	80	120.00	
60. Fish	kg	1.50	80	120.00	
61. Vegetables	kg	1.50	80	120.00	
62. Fruits	kg	1.50	80	120.00	
63. Spices	kg	1.50	80	120.00	
64. Herbs	kg	1.50	80	120.00	
65. Nuts	kg	1.50	80	120.00	
66. Seeds	kg	1.50	80	120.00	
67. Grains	kg	1.50	80	120.00	
68. Legumes	kg	1.50	80	120.00	
69. Pulses	kg	1.50	80	120.00	
70. Cereals	kg	1.50	80	120.00	
71. Starch	kg	1.50	80	120.00	
72. Flour	kg	1.50	80	120.00	
73. Sugar	kg	1.00	120	120.00	
74. Tea	kg	3.00	40	120.00	
75. Eggs	doz	2.00	60	120.00	
76. Chicken	kg	1.50	80	120.00	
77. Fish	kg	1.50	80	120.00	
78. Vegetables	kg	1.50	80	120.00	
79. Fruits	kg	1.50	80	120.00	
80. Spices	kg	1.50	80	120.00	
81. Herbs	kg	1.50	80	120.00	
82. Nuts	kg	1.50	80	120.00	
83. Seeds	kg	1.50	80	120.00	
84. Grains	kg	1.50	80	120.00	
85. Legumes	kg	1.50	80	120.00	
86. Pulses	kg	1.50	80	120.00	
87. Cereals	kg	1.50	80	120.00	
88. Starch	kg	1.50	80	120.00	
89. Flour	kg	1.50	80	120.00	
90. Sugar	kg	1.00	120	120.00	
91. Tea	kg	3.00	40	120.00	
92. Eggs	doz	2.00	60	120.00	
93. Chicken	kg	1.50	80	120.00	
94. Fish	kg	1.50	80	120.00	
95. Vegetables	kg	1.50	80	120.00	
96. Fruits	kg	1.50	80	120.00	
97. Spices	kg	1.50	80	120.00	
98. Herbs	kg	1.50	80	120.00	
99. Nuts	kg	1.50	80	120.00	
100. Seeds	kg	1.50	80	120.00	

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

The following items are listed in the table above. The quantities and prices are given in the columns. The total for each item is given in the last column. The items are listed in the order of their appearance in the table.

ANNUAL REPORT OF THE COMMISSIONER OF THE GENERAL LAND OFFICE
FOR THE YEAR 1915

| | 1913 | 1914 | 1915 | 1916 | 1917 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 1. Production | | | | | |
| a. Production of the various products | | | | | |
| 1. Wheat | 1,000,000 bushels | 1,200,000 bushels | 1,300,000 bushels | 1,400,000 bushels | 1,500,000 bushels |
| 2. Barley | 500,000 bushels | 600,000 bushels | 700,000 bushels | 800,000 bushels | 900,000 bushels |
| 3. Oats | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels | 600,000 bushels | 700,000 bushels |
| 4. Rye | 200,000 bushels | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels | 600,000 bushels |
| 5. Other grains | 100,000 bushels | 200,000 bushels | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels |
| b. Production of the various products | | | | | |
| 1. Wheat | 1,000,000 bushels | 1,200,000 bushels | 1,300,000 bushels | 1,400,000 bushels | 1,500,000 bushels |
| 2. Barley | 500,000 bushels | 600,000 bushels | 700,000 bushels | 800,000 bushels | 900,000 bushels |
| 3. Oats | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels | 600,000 bushels | 700,000 bushels |
| 4. Rye | 200,000 bushels | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels | 600,000 bushels |
| 5. Other grains | 100,000 bushels | 200,000 bushels | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels |
| c. Production of the various products | | | | | |
| 1. Wheat | 1,000,000 bushels | 1,200,000 bushels | 1,300,000 bushels | 1,400,000 bushels | 1,500,000 bushels |
| 2. Barley | 500,000 bushels | 600,000 bushels | 700,000 bushels | 800,000 bushels | 900,000 bushels |
| 3. Oats | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels | 600,000 bushels | 700,000 bushels |
| 4. Rye | 200,000 bushels | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels | 600,000 bushels |
| 5. Other grains | 100,000 bushels | 200,000 bushels | 300,000 bushels | 400,000 bushels | 500,000 bushels |

The following table shows the production of the various products of the General Land Office for the year 1915. The production of wheat was 1,500,000 bushels, barley 900,000 bushels, oats 700,000 bushels, rye 600,000 bushels, and other grains 500,000 bushels. The production of the various products of the General Land Office for the year 1915 was 1,500,000 bushels of wheat, 900,000 bushels of barley, 700,000 bushels of oats, 600,000 bushels of rye, and 500,000 bushels of other grains.

2 LA SITUATION ACTUELLE ET LES REALISATIONS OBTENUES PAR LA SECTION ZOOTECHNIQUE

I Composition

La section de Zootechnie est actuellement dirigée par un expert congolais et deux ingénieurs de travaux qui s'occupent de la production de viande et de lait.

A l'échelle centrale cette équipe est subordonnée par un adjoint technique et trois agents techniques qui s'occupent des points réguliers et périodiques des animaux dans les différents gouvernements du Nord.

A l'échelle régionale, une équipe d'un corps de la paix et de deux adjoints techniques veille à la réalisation des travaux d'amélioration du cheptel sur le plan qualitatif et quantitatif.

II Rôle de la division

L'objectif assigné à cette division est l'augmentation et l'amélioration de la production animale.

- Assistance technique

L'équipe du projet se propose de développer, enseigner et appliquer les techniques modernes de production pour augmenter quantitativement et qualitativement la production animale en augmentant et améliorant les disponibilités en aliments de toutes sortes et les maintenir par la suite au niveau le plus élevé.

Les opérations consistent à une amélioration du type de production en fonction du type de production de la ferme.

Elles consistent

- Calcul du potentiel fourragère des fermes
- Conduite des jeunes produits avant et après sevrage
- Recommandations concernant l'alimentation
- Questions d'élevage, hygiène de troupeaux, entretien de l'étable.

En attendant l'achèvement du projet en expert en matière d'élevage ovin, l'équipe de Zootechnie en collaboration avec certains techniciens de la D S V et de la division de la production animale continue à assister les fermiers dans la conduite de troupeaux et l'aménagement des parcs.

- Assistance matérielle

Pour aider et assister les agriculteurs et généraliser les techniques utilisées dans le différent domaine de l'élevage la division se propose d'intensifier les journées de vulgarisation et d'installer la section de démonstration

en matière d'enseignement et de méthode de travail. Cette intervention eut lieu par la fourniture de matériel pédagogique, construction et équipement et de plans de construction d'école et de plans d'enseignement adaptés aux conditions réelles de l'élève.

~~THE COLLECTIONS ARE TO REMAIN IN THE NATIONAL ARCHIVES FOR THE USE OF THE~~

- Levi's collection
- Deborah in the Pentateuch and beyond

In collaboration avec la division de la Production Agricole, le nombre de charras travaillant a été élevé à 1950 titres certifiés.

— *Continued*

Le matériel initial vient de traverser nos lignes englobant les troupes
et les unités par cette intervention. Les deux puissances d'indus-
trier les capacités militaires et de fournir les recommandations et
autres concernant la collection d'armes et munitions et la nature
des actions recommandées de afin que l'information à propos
librement pour servir et améliorer les performances militaires.

— *Continued*

People have the impression that the situation in the United States has become
worse than ever before. I am sure that the situation is not as bad as it
seems. I am sure that the situation is not as bad as it seems. I am sure that the situation is not as bad as it seems.

1990

[illegible]

• FBI 51-3242-2142-2142

The following information was obtained from the records of the Bureau of Census, Department of Commerce, Washington, D.C., dated January 10, 1968.

11. _____

1. 凡在本行存款，其利息按存款种类及期限，依照本行存款利率表计算。

La contribution de la section à l'achèvement de la division se traduira par l'assistance technique jusqu'à la mise sur pied et le démarrage du projet. La section aidera le démarrage de ce projet en mettant à sa disposition l'équipement dont elle dispose (bureaux et divers autres matériels) en attendant l'arrivée de celui prévu dans le cadre de ce projet pour assurer la continuité du travail en cours de la division dans les différentes fermes.

VI. Organisation des services de vulgarisation

Une des principales actions de la division est de tenir informer régulièrement le plus grand nombre d'éleveurs possibles :

- de la politique du gouvernement en matière d'élevage,
- des divers techniques de productions et de conditionnement des diverses productions animales,
- des différents projets de promotion (PAM 710, 482 ; programmes régionaux de développement de l'élevage)

A cet effet diverses réunions seront programmées et réalisées dans différentes délégations et gouvernorats dans lesquels on plus des points et divers centres seront traités divers autres sujets spécifiques tels que :

- Insémination artificielle

En collaboration avec le service de l'insémination artificielle la division interviendra ses actions par la multiplication et la réalisation des réunions. Les journées d'information. Pour mieux concrétiser ses actions, elle organisera sur les fermes, avec la présence des agriculteurs de la délégation, la pratique de l'insémination artificielle et montrera aux éleveurs les avantages que en résultent.

- Alimentation du bétail

a) Période de l'été : Alimentation des vaches allaitantes.

Pour promouvoir l'installation de la démonstration de ce genre pour initier les éleveurs à préparer leurs initiatives aux villages et provoquer une augmentation sensible de la production de lait et l'amélioration de l'élevage des jeunes.

Ce chiffre s'élèvera 10 en 1976 -

b) Engraissement

En attendant le démarrage du projet P A O / E Y D A , la section continuera à faire des démonstrations. Pour engager atteindre 10 démonstrations dans les cinq gouvernorats du nord à la fin de 1973. Les journées d'information se distingueront par le contact direct entre les agriculteurs des zones et les techniciens du projet. Le but de ces journées est de conseiller aux agriculteurs les différentes méthodes d'engraissement et de conduite de troupeau.

VII. Conclusion

Les séminaires seront organisés par la direction pour
traiter les différentes activités de production.

Les thèmes des séminaires seront diffusés sur la suite
en fin et à mesure que des problèmes spécifiques d'Ala-
rca s'élevont. Pour compléter cette action les fiches
techniques leur seront distribuées.

L'évaluation des différents besoins en crins sera soumise
dans les tableaux ci-après.

P.R. Le Budget d'équipement est indiqué sur titre II sous
la rubrique le tableau ci-après.

Le Budget de fonctionnement et de rétribution de person-
nel est indiqué sur titre I.

Document # 1

[illegible]

RECOURS EN PERSONNEL POUR LA QUANTITÉ

-/-

| Désignations | 1974 | 1975 | 1976 | Total |
|--|------|------|------|-------|
| - Ingénieurs | 0 * | 2 ** | - | 10 |
| - Ingénieurs Adjoints ou
Adjoints Techniciens | 13 | 6 | - | 19 |

* 5 Pour les 5 C.R.D.A. du Nord

1 pour les périmètres Irrigués de Makhama

1 pour les Périmètres Irrigués du Sud

1 pour la production et la multiplication de Semences Pourraçères

1 pour l'amélioration du parcours dans les régions de Gafsa et Kasserine

1 pour la conduite du troupeau Ovin à Kairouan et Sousses

SITUATION DES CREDITS APPORTES AU 30 AOÛT 1973

TITRE II Article 3 § 10

Credit ouvert

1^{re} tranche 40,000 D
2^e tranche 40,000 D

Total..... 80,000 D

Credit ouvert par Décret N° 154 du 3 Juillet 1972

et N° 224 du 21 Septembre 1972

| Credits
engagés | L I B E L L E | Dés
vance | Montant | Dépenses | Reliquats |
|--------------------|------------------------------|--------------|------------|------------|------------|
| 25,000,000 | Fonctionnement et Equipement | 12/72 | 14,207,510 | 6,558,806 | 7,648,644 |
| | Carburants et lubrifiants | 14/72 | 4,958,810 | 4,958,810 | - |
| | Main d'œuvre | 15/72 | 5,141,500 | 5,141,500 | - |
| 4,750,000 | Marchés de gré à gré | 22/72 | 4,750,000 | 4,750,000 | - |
| | Fonction et Equipement | 15/73 | 20,280,000 | 5,232,700 | 14,647,300 |
| 11,136,416 | Carburants et lubrifiants | 14/73 | 4,958,810 | 1,000,000 | 1,958,810 |
| | Main d'œuvre | 15/73 | 7,897,806 | 3,283,321 | 2,604,485 |
| 62,556,416 | TOTAL..... | | 62,556,416 | 19,237,377 | 26,649,039 |

Total des crédits engagés..... 62,556,416

Marchés de gré à gré (Ressenti, Citover etc..... 5,598,700

Total..... 75,235,200

Le Projet a lancé des appel d'offre pour utiliser
les 16,649,039 des reliquats des crédits.

REPTILES AND AMPHIBIANS

| ANNEE | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | TOTAL |
|--|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| PROJET | 30,000 D | | | | |
| Le projet est
composé de
trois phases
principales
à savoir : | | | | | |
| 1. Étude de
factibilité | 45,000 D | 82,500 | 31,400 | | 164,400 D |
| 2. Travaux
de construction | 23,600 D | 57,500 | 21,000 D | | 101,900 D |
| 3. Travaux
d'équipement | 5,100 D | 12,000 | 10,100 D | | 27,200 D |
| 4. Travaux
d'exploitation | 600 D | 1,000 | 1,000 D | | 2,600 D |
| 5. Travaux
d'entretien | 2,500 D | 4,000 | 2,500 D | | 9,440 D |
| 6. Travaux
d'investissement | 29,000 D | 60,200 | 63,600 D | | 159,800 D |
| TOTAL | 30,000 D | 101,900 D | 220,400 D | 134,400 D | 485,600 D |

REPTILES AND AMPHIBIANS

[illegible]



26

